

## Délibération n°008/2026

*Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre*

SEANCE DU 29 JANVIER 2026

Date de convocation : 22 janvier 2026	Nombre de présents : 59
Effectif légal du conseil communautaire : 80	Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de membres en exercice : 78	Nombre de votants : 67
Date d'affichage : 22 janvier 2026	

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf janvier à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle de la Halle aux Grains de la commune de Toucy, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du vingt-deux janvier deux mil vingt-six, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BECKER Cécile, BERTHEAU Guy, BROSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUBARD Nadia, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, COUET Micheline, DA SILVA MOREIRA Paulo, DAVEAU Max, DESNOYERS Jean, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GERARDIN Jean-Pierre, GERMAIN Robert, GIROUX Jean-Marc, GRAUX Sylvain, GROSJEAN Pascale, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, HOUBLIN Gilles, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel, LEGER Jean-Marc, LEPRÉ Sandrine, LETELLIER Francis, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MÉNARD Elodie, MICHEL Nathalie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PERRIER Benoit, POUILLOT Denis, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER Nathalie, SOCHON Christian, THIEULENT Maryline, VANDAELE Jean-Luc, VANHOUCKE André, VASSENT Frédéric, VUILLERMOZ Rose-Marie, WERA Patricia, WLODARCZYK Monique, XAINTE Arnaud.

Délégués titulaires excusés : CARRÉ Michel (suppléante Mme Wera), CONTE Claude (pouvoir à M. Pouillot), D'ASTORG Gérard (pouvoir à Mme WERA), DEMERSSEMAN Gilles (pouvoir à M. Kotovtchikhine), DROUHIN Alain (pouvoir à Mme Beaujard), DUFOUR Vincent (pourvoir à M. Abry), JACQUET Luc (suppléant M. Graux), JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), RIGAULT Jean-Michel (pouvoir à M. Giroux), SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe (pouvoir à Mme Cordier), VIGOUROUX Philippe (suppléant M. Bertheau).

Délégués absents : CHAMPAGNAT Jean-Louis, FOUCHER Gérard, GUILLAUME Philippe, LHOTE Mireille, LOURY Jean-Noël, MELLIN Solange, PICARD Christine, PROT Michel, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, ROY Daniel.

Secrétaire de Séance : M. Michel KOTOVTCHIKHINE

**OBJET : Convention de prestation de service avec une Infirmière puéricultrice libérale afin d'assurer la continuité de service de la mission « RSAI » (Référent Santé et Accueil Inclusif) au sein de la crèche de Toucy**

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-56,
  - Vu le Décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants,
  - Considérant le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 portant obligation de recourir à un référent Santé Accueil Inclusif dans les crèches,
  - Vu l'avis favorable de la Commission des Ressources Humaines consultée le 20 janvier 2026,
  - Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge des Ressources Humaines,
  - Sur proposition de la 3ème Vice-Présidente,

Délibération n°008/2026

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (67 voix pour) :**  
**-ADOpte la convention de prestation de service entre la Communauté de communes de Puisaye-Forterre et Madame Mathilde BARBIER, Infirmière libérale, jointe à la présente délibération.**  
**-PRECISE que les crédits budgétaires sont inscrits au budget annexe 2026.**  
**-AUTORISE le Président à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme  
La 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Catherine CORDIER

